

rattacher à l'édifice par autre chose que par le style ; et nous avons voulu que notre construction prît Un caractère provisoire par la nature tout exceptionnelle des matériaux qui la composaient, et par des formes légères empruntées bien plus aux meubles du dix-septième siècle qu'à son architecture.

Le même sentiment nous a guidé lorsque nous avons couvert, dans la cour basse, les perrons qui conduisent à la cour supérieure, mais, surtout, donnent aux escaliers placés sur ce point une entrée qu'ils n'avaient pas jusque-là.

Nous venons d'expliquer que nous avons donné un caractère à part à ces constructions nouvelles, et, peut-être, une combinaison, qui eût eu pour but d'apporter une modification plus radicale à un état de choses que le changement de mœurs et la nouvelle destination de l'édifice rendaient si peu supportable, eût-elle été préférable au parti qui a été pris. Cependant, quelques esprits plus préoccupés de l'intégrité rigoureuse d'un édifice qui leur paraissait devoir rester à l'état pittoresque, mais dévasté, dans lequel il se trouvait, que de la nécessité de lui donner un but d'utilité pratique, se sont émus de ces constructions légères, marquise et galerie couverte, que nous avons appliquées à l'ancienne construction. Il nous est impossible d'être touché de ces observations. Périssent la société plutôt qu'un principe ne sera jamais notre devise, et nous croyons avoir plus fait pour la conservation vraie et sérieuse de l'édifice, en le rendant aussi commode et même aussi confortable que nous l'avons pu, qu'en nous renfermant dans de telles limites d'une conservation exagérée que nous eussions fait abandonner bientôt